## communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION: - 0,1 % EN JUILLET 1990

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation régresse de 0,1 % en juillet et s'établit à 125,1 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement se redresse et atteint 4,5 %, contre 3,5 % l'an passé à pareille époque.

L'évolution des prix de ce mois est caractérisée par la baisse saisonnière de l'alimentation et la hausse du mazout. Les autres prix relevés ont le calme qui sied à la météo estivale.

L'indice de l'alimentation recule de 1,0 % (en un an : + 4,9 %); le principal mouvement concerne les fruits et son motif est d'ordre essentiellement saisonnier. La hausse du mazout (+ 6,1 %) se répercute sur le groupe chauffage et éclairage (en un mois : + 2,7 %; en un an : + 0,5 %). Dans les transports et communications (en un mois : + 0,0 %; en un an : + 3,0 %), quelques mouvements de prix de sens opposé se compensent. L'indice de la santé et des soins personnels reste stable (en un an : + 3,6 %).

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en juillet 1990

			Variations en % par rapport	
Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100	125,1	- 0,1	4,5
Alimentation	21	126,9	- 1,0	4,9
Boissons et tabacs .	5	120,8	III	5,1
Habillement	7	127,6	III	3,7
Loyer	18	145,9	III	7,0
Chauffage et éclairage	5	74,2	2,7	0,5
Aménagement et entretien du logement	6	120,3	III	5,1
Transports et communications	14	115,3	0,0	3,0
Santé et soins personnels	8	126,5	0,0	3,6
Instruction et loisirs	16	125,2	111	3,2

Le symbole "///" signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue. Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 153,8; (septembre 1966 = 100) 261,8.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6 DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
République et canton de Genève